

ÉVALUATION RAPIDE INITIALE (ERI) : AIDE-MÉMOIRE POUR LES ÉQUIPES DE TERRAIN

But de l'ERI	<p>- L'ERI vise à obtenir un rapide aperçu d'une situation d'urgence afin d'évaluer les conséquences de la crise, de faire une première estimation des besoins et de définir les priorités de l'action humanitaire au cours des premières semaines. L'ERI doit permettre de répondre aux questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Que s'est-il passé ? Y a-t-il une situation d'urgence et, dans l'affirmative, quelles en sont les principales caractéristiques ? 2. Quelles sont les conséquences pour la population et les services essentiels ? Qui sont les plus durement touchés et les plus susceptibles d'être vulnérables ? Pourquoi ? Combien de personnes sont touchées ? Où sont-elles ? 3. Faut-il intervenir pour éviter une aggravation de l'état des victimes ou de nouveaux décès ? Dans l'affirmative, quelles sont les priorités ? 4. Quelles menaces, déjà présentes ou nouvelles, pourraient aggraver la situation d'urgence ? 5. Quels sont les ressources et les moyens disponibles ? Quelles sont les lacunes immédiates les plus importantes ? 6. Quelles sont les principales informations qui manquent et dont il faudrait disposer pour les évaluations de suivi ?
Quand entreprendre une ERI ?	<p>- Une ERI doit être entamée dès que possible après le déclenchement d'une nouvelle crise à évolution rapide (dans les 72 heures, au maximum dans la semaine). L'ensemble du processus doit être achevé dans un délai d'une à trois semaines.</p> <p>- Une ERI doit aussi être entreprise lorsqu'une zone est à nouveau accessible, dans les situations de conflit ou d'urgence complexe, ou en cas de choc soudain et nouveau ou de détérioration de la situation, dans les situations d'urgence chronique.</p>
Que doivent faire les équipes chargées de l'ERI ?	<p>- Chaque équipe doit faire, en quelques jours, une description aussi précise que possible de la situation dans la zone géographique qui lui a été attribuée, après avoir examiné les données secondaires et primaires recueillies sur les sites visités. Les données doivent être recueillies auprès de plusieurs sources, selon différentes méthodes et recoupées afin d'en garantir l'exactitude et de minimiser les biais.</p> <p>- Avant de se rendre sur les sites, les équipes doivent contacter les responsables administratifs ou de district, si possible. Le recueil de données sur chaque site ne doit pas prendre plus de 2 à 3 heures à une équipe de 3 à 4 personnes. Les équipes doivent résumer la situation et indiquer les besoins prioritaires sur chaque site à l'aide du formulaire d'ERI standard.</p>
Le formulaire d'ERI	<p>- Le formulaire est divisé en 2 parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les feuilles de synthèse : à compléter par le chef d'équipe à la fin de chaque visite, avec la participation de tous les membres de l'équipe APRÈS avoir rempli le reste du formulaire. 2. Les feuilles de données : elles sont divisées en 6 sections : description de la population, habitat et biens non-alimentaires ; approvisionnement en eau, assainissement et hygiène ; sécurité alimentaire et nutrition ; risques sanitaires et statut sanitaire ; évaluation des structures de santé/services de soins ambulatoires. <p>- Le formulaire doit être traduit si nécessaire et adapté à la situation du pays sans en modifier la structure de base. L'adaptation devrait idéalement être réalisée à l'avance dans le cadre de la planification d'urgence interinstitutions.</p>
Comment utiliser le formulaire ERI ?	<p>- L'équipe doit remplir un formulaire par site visité. Les membres de l'équipe peuvent aussi utiliser le formulaire comme liste de contrôle et pour consigner des observations et prendre des notes pendant les interviews.</p> <p>- Chaque question est accompagnée d'un code qui suggère où recueillir les données. Ces codes sont explicités sur la première page du formulaire. Certaines questions comportent plusieurs codes, ce qui signifie que plusieurs sources doivent être consultées et que les données doivent être recoupées.</p>
Qui doit faire une ERI ?	<p>- Le formulaire d'ERI est destiné à des personnes n'ayant pas de formation approfondie dans les secteurs couverts. Il est toutefois préférable de posséder une formation générale et une expérience en santé publique et/ou en sécurité des aliments et de bien connaître les méthodes et les meilleures pratiques d'évaluation rapide dans les principaux domaines abordés.</p>

Activités préalables aux visites sur site :

- *Avant de se rendre sur le terrain* : recueillir et étudier rapidement les données secondaires disponibles sur les zones à visiter (données sur la situation *avant la crise* – voir l'annexe C de la note d'orientation – et données disponibles sur la situation *de crise*) ; s'informer précisément sur le déroulement de l'ERI et sur les modalités de présentation des rapports et obtenir une liste des informateurs-clé que toutes les équipes doivent chercher à interviewer ; les membres de l'équipes doivent convenir de la manière de procéder et s'organiser pendant les visites auprès des autorités de district et sur les sites.
- *Dans les districts* : interviewer les responsables ministériels et locaux, les représentants des établissements de santé vers lesquels les patients sont orientés, les représentants des organisations nationales et internationales déjà présentes, les représentants des entreprises locales, etc. afin de déterminer : i) quelle était la situation avant la crise et notamment comment les services sont normalement organisés ; ii) dans quelle mesure les services ont été touchés, quels sont les endroits les plus touchés, quelles sont les principales conséquences de la crise ; et iii) quelles sont les activités de secours déjà en cours ou prévues.

Sélection des sites à visiter :

Dans la plupart des cas, il faudra sélectionner un petit nombre de sites à visiter dans le temps imparti. Il faut choisir les sites qui permettent de comprendre la situation dans l'ensemble de la zone concernée, y compris mais pas seulement dans les localités et les groupes de la population les plus touchés.

- Il faut déterminer, à partir des données secondaires et des renseignements fournis par les informateurs-clé, si les conséquences semblent similaires dans l'ensemble des zones et pour tous les groupes de la population. Si tel est le cas, sélectionner de façon aléatoire un petit nombre de zones. Dans le cas contraire, établir une carte des zones où les conséquences semblent plus graves et définir des itinéraires qui mènent vers plusieurs localités parmi les plus touchées mais aussi vers des sites et des groupes de population moins touchés.

Recueil de données primaires :

Pour une efficacité maximale, les tâches à effectuer sur site doivent être clairement réparties entre les membres de l'équipe selon leurs compétences et leur expérience. Chaque membre doit jouer un rôle précis et être prêt à mener ses propres investigations auprès de certaines sources d'information pour compléter le formulaire d'ERI, sans oublier les informations dont a besoin l'ensemble de l'équipe.

Identification et interview des informateurs-clé (IC) :

- Il faut rencontrer les autorités locales et/ou les dirigeants communautaires dès le début de la visite. (Lorsque le point de départ n'est pas évident, on peut interroger des gens dans la rue ou autour ou à l'intérieur du centre administratif pour savoir qui sont les personnes en mesure de fournir des informations sur la situation ou le contexte communautaire en ce qui concerne chaque thème abordé dans le formulaire d'ERI.)
- Les agents de santé, les enseignants, les agents de développement communautaire, les secouristes, les commerçants et les responsables de programmes des ONG doivent aussi être des IC. Ils seront probablement tous des sources d'informations importantes.
- Lorsque sur un site se trouvent à la fois des populations résidentes et des populations déplacées, certains IC peuvent fournir des renseignements sur ces deux groupes dans certains domaines – p. ex. les principales questions sanitaires. Il ne faut cependant pas perdre de vue les risques de biais et, si possible, choisir des IC dans les deux populations.
- Lorsqu'il est évident qu'une interview ne donne aucun des renseignements nécessaires, il faut poliment y mettre un terme et trouver un autre informateur.

Organisation de discussions en groupe :

- Il faut sélectionner les participants selon les questions à aborder et trouver un moyen commode de réunir les groupes sur des sujets spécifiques. Par exemple, les questions relatives à l'approvisionnement en eau peuvent être discutées avec des gens qui attendent à un point d'eau ; les questions relatives à l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants peuvent être abordées avec des mères dans un dispensaire assurant des soins prénatals. Il ne faut toutefois pas perdre de vue le risque de biais dû à la situation dans laquelle les groupes sont trouvés. Par exemple, les gens qui attendent pour consulter un médecin ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la population en termes de santé.

Observation de la situation :

- Il faudra se déplacer le long d'un transect – c'est-à-dire sans suivre les routes ou les chemins existants – afin d'obtenir un échantillon de points d'observation et un aperçu équilibré et représentatif de la situation.
- Les principaux sites d'observation sont les points de collecte d'eau, les files d'attente pour la distribution de nourriture, les latrines, les douches communautaires, les lieux de stockage, les cimetières et les pharmacies dans les établissements de santé.
- Il faut, si possible, observer le site d'en haut pour avoir un aperçu de la situation et des variations.

Visites auprès des ménages :

- Lorsque les conséquences ne sont pas les mêmes selon le lieu ou le groupe à l'intérieur d'une communauté, il peut être judicieux d'effectuer des visites auprès des ménages. Dans une zone donnée, on choisira les ménages ayant certaines caractéristiques précises, par exemple ceux qui semblent les plus pauvres.
- On observera directement au moins quatre ménages, dont un moins touché et celui du dirigeant communautaire, choisi comme IC. Plus la population est hétérogène et plus les conséquences de la crise sont inégales, plus l'échantillonnage devra être méticuleux et plus la taille de l'échantillon devra être importante pour que les conclusions soient fiables.

Évaluation des établissements et des services de santé :

La section 6 du formulaire d'ERI concerne l'évaluation des structures et des services de santé existants :

- Il faut recueillir des informations par le biais d'interviews avec le personnel des établissements de santé et de l'observation directe des activités, des fournitures et du matériel.
- Lorsqu'il n'y a pas d'établissement de santé sur le site, ne remplir que la section A (verte) du formulaire
- En cas d'évaluation d'un établissement de niveau primaire, remplir la section B (jaune) du formulaire.
- En cas d'évaluation d'un établissement de niveau secondaire ou tertiaire, remplir les sections B et C (jaune et rouge) du formulaire.

Synthèse et enregistrement des résultats :

- À la fin de chaque visite, tous les membres de l'équipe doivent discuter des données recueillies pour chaque secteur et les rassembler sur un seul formulaire d'ERI. Il faut éliminer autant que possible les incohérences entre les données recueillies par différents membres de l'équipe ou à l'aide de méthodes différentes. Toute question non résolue doit être signalée à la fin de chaque section du formulaire.
- Le formulaire rempli doit être transmis à l'unité centrale d'analyse dès que possible par les moyens de communication convenus.
- N. B. : Ne pas oublier d'enregistrer un code P unique pour chaque site évalué. Si ces codes n'ont pas été prédéfinis, ils doivent être générés selon un système « 123A-B » (voir les notes d'orientation)

Encadré 1 : ERI sur le terrain : ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter

À faire :- Divisez les tâches entre les membres de l'équipe selon leurs compétences afin que chacun recueille des informations indépendamment.

- Choisissez un nombre limité de sujets importants à aborder avec un IC, en groupe ou à l'occasion d'une visite auprès des ménages.
- Une fois sur le site, après vous être présentés aux autorités locales/dirigeants locaux, séparez-vous pour recueillir des informations individuellement (ou à deux).
- Notez vos observations et toute information donnée spontanément, concernant éventuellement d'autres sujets que ceux qui vous intéressent directement.
- Présentez-vous correctement et laissez aux gens le temps de parler de leurs problèmes prioritaires ou d'exprimer leurs plaintes avant de poser des questions plus ciblées.
- Trouvez la « personne qui sait » – qui a déjà réuni la plupart des données que vous cherchez – en faisant attention aux biais.

À éviter :- organiser des interviews d'une seule personne avec l'ensemble de l'équipe car c'est une perte de temps (sauf lorsque vous vous présentez aux autorités, etc.).

- forcer les gens à donner des informations. Il vaut mieux les laisser parler tout en dirigeant la conversation.
- garder les gens plus d'une demi-heure ; en situation de crise notamment, les gens ont d'autres priorités.
- se contenter des informations fournies par une seule personne sur un sujet donné. Il faut obtenir confirmation auprès d'autres personnes.